Université de Sherbrooke

ÉCOLE DE GESTION

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

Les sections *Présentation*, *Structure du programme* et *Admission et exigences* (à l'exception de la rubrique intitulée « Document(s) requis pour l'admission ») constituent la version officielle de ce programme. La dernière mise à jour a été faite le 8 octobre 2026. L'Université se réserve le droit de modifier ses programmes sans préavis.

PRÉSENTATION

Sommaire*

*IMPORTANT : Certains de ces renseignements peuvent varier selon les cheminements ou concentrations. Consultez les sections *Structure du programme* et *Admission et exigences* pour connaitre les spécificités d'admission par cheminements, trimestres d'admission, régimes ou lieux offerts.

CYCLE
2e cycle

RÉGIME DES ÉTUDES
Régulier

CRÉDITS
12 crédits

RÉGIME D'INSCRIPTION
Temps partiel

TRIMESTRES D'ADMISSION
Automne, Été

LIEU
Campus de Longueuil

À NOTER

Consulter les dates limites pour déposer une demande d'admission.

Renseignements

Campus de Longueuil

- 450 463-1835, poste 61730
- 1 888 463-1835, poste 61730 (sans frais)
- 450 670-1848 (télécopieur)
- mfisclong.eg@USherbrooke.ca

CIBLE(S) DE FORMATION

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent la base des régimes de taxes à la consommation;
- de développer une connaissance de pointe des règles applicables en matière de taxes à la consommation et des sources de droit à leur origine;
- de prévenir et de résoudre des problématiques fiscales complexes en matière de taxes à la consommation;
- de réaliser des mandats efficacement et en collaboration avec les clients, les autorités fiscales et les autres professionnels, et ce, avec

éthique et intégrité.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Activités pédagogiques obligatoires - 12 crédits

Code de l'activité pédagogique	Titre de l'activité pédagogique et nombre de crédits
FIS811	Taxes d'accise, spécifiques et de vente canadiennes - 1 crédit
FIS812	Taxes à la consommation américaines - 1 crédit
FIS813	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) hors Canada - 1 crédit
FIS814	TPS, TVH et TVQ : services financiers et institutions financières - 1 crédit
FIS815	TPS, TVH et TVQ : immeubles - 1 crédit
FIS816	TPS, TVH et TVQ : organismes à but non lucratif - 1 crédit
FIS817	TPS, TVH et TVQ : structures d'entreprises et réorganisations corporatives - 1 crédit
FIS818	TPS, TVH et TVQ : commerce électronique et actifs intangibles - 1 crédit
FIS819	TPS, TVH et TVQ : application aux non-résidents - 1 crédit
FIS820	Taxes vertes et autres droits - 1 crédit
FIS822	TPS, TVH et TVQ : administration, perception, opposition et appel - 1 crédit
FIS823	TPS, TVH et TVQ : règles et industries spécifiques - 1 crédit

ADMISSION ET EXIGENCES

LIEU(X) DE FORMATION ET TRIMESTRE(S) D'ADMISSION

Longueuil : admission aux trimestres d'été et d'automne

Condition(s) générale(s)

Détenir un grade universitaire de premier cycle en administration, en droit ou en économique avec une moyenne de 2,7, jumelé à une expérience professionnelle pertinente.

Une année d'expérience récente et pertinente en taxes à la consommation ou de deux années en fiscalité sont exigées. Lorsque la candidate ou le candidat ne possède pas l'expérience requise et/ou que cette expérience ne permet de conclure que le candidat connait bien les sources du droit fiscal et maîtrise les méthodes de recherche en fiscalité, une propédeutique sera exigée. Par exemple, les activités pédagogiques FIS772, FIS774 et FIS779 pourraient être exigées à titre de propédeutique.

La personne détentrice d'un grade universitaire de deuxième cycle en fiscalité sera reconnue d'office comme ayant une expérience professionnelle pertinente.

Condition(s) particulière(s)

La candidate ou le candidat doit remplir le document complément d'information et fournir un curriculum vitæ au moment de l'admission.

La maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit est nécessaire pour la réussite de ce microprogramme. De plus, la candidate ou le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit lui permettant de lire des textes en fiscalité.

Critère(s) de sélection

Outre les conditions d'admission précitées, le comité de sélection considérera au besoin l'excellence du dossier scolaire, la lettre de recommandation et l'expérience professionnelle pertinente.

Document(s) requis pour l'admission

Les éléments requis pour constituer le dossier de candidature sont énumérés ici.

EXIGENCE(S) DE PROMOTION

Exigence de réussite : pour obtenir l’attestation d’études sanctionnant la réussite du microprogramme en taxes à la consommation, l’étudiante ou l’étudiant devra avoir maintenu une moyenne cumulative de 2,7.

RÉGIME(S) DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

POURQUOI CE PROGRAMME

Ce qui distingue ce programme

Découvrez un programme qui vous permettra d'approfondir vos connaissances en taxes à la consommation, dans une formule à temps partiel adaptée à votre horaire ou intensive offerte au Campus de Longueuil.

Pour tout savoir sur ce programme et ses nombreuses possibilités, consultez les pages de l'École de gestion (FAQ, vidéos, parcours de formation, etc.).

Taxes d'accise, spécifiques et de vente canadiennes ainsi que taxes à la consommation américaines, voilà deux types de taxes dont vous maîtriserez les principes fondamentaux et les concepts de base. Maîtrisez les concepts reliés à l'administration de la taxe verte et reconnaissez les principes et règles administratives, de perception, d'opposition et d'appel de la TPS, TVH et TVQ.

Public cible

Ce programme s'adresse aux diplômées et diplômés de la maîtrise en fiscalité et aux fiscalistes d'expérience qui désirent se spécialiser en taxes à la consommation.

Environnement d'études

Reconnue pour être un milieu innovant et dynamique centré sur l'apprentissage de la pratique, l'École de gestion offre des programmes stimulants et variés aux campus de Sherbrooke et de Longueuil, et même hors campus. Elle offre une formation couvrant une large gamme de concepts et de pratiques en gestion et en économie, dont certains se distinguent dans le milieu universitaire québécois et canadien.

- Près de 4 000 étudiantes et étudiants à temps complet et à temps partiel;
- Plus de 100 professeures et professeurs;
- Près de 400 chargées et chargés de cours;
- Pas moins de 3 chaires et 10 équipes de recherche;
- Des formations dans neuf grands domaines de la gestion, offrant des programmes aux trois cycles d'études;
- Des formations axées sur l'apprentissage de la pratique;
- De la formation continue et sur mesure axée sur des besoins spécifiques des entreprises et des organisations.

INDEX DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

FIS811 - Taxes d'accise, spécifiques et de vente canadiennes

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maitriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale canadienne fédérale et provinciale en matière de taxes à la consommation autres que la TPS/TVH/TVQ telles que les taxes d'accise, les taxes spécifiques et les taxes de vente provinciales non harmonisées de certaines provinces et porter un regard critique sur leur fonctionnement. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Revue et historique des taxes à la consommation dans l'environnement fiscal canadien, principes et différences au niveau fédéral et des provinces, tant en matière de TPS/TVH/TVQ que de taxes d'accise, de vente au détail ou spécifiques. Résolution de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS812 - Taxes à la consommation américaines

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale américaine fédérale et étatique en matière de taxes à la consommation, en saisir les applications et le fonctionnement. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Revue et historique des taxes de vente étatiques américaines et des taxes d'accises fédérales; principes d'assujettissement et règles d'application au niveau fédéral et des principaux états. Résolution de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS813 - Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) hors Canada

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale de l'OCDE et des pays européens en matière de TVA, en saisir les applications et le fonctionnement. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Revue et historique mondial et européen de la TVA, principes d'assujettissement et règles d'application européennes. Résolution de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS814 - TPS, TVH et TVQ : services financiers et institutions financières

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente

harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) dans le domaine des services financiers et des institutions financières et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les services financiers, les institutions financières, les assureurs, les cautions et les régimes de pension. Analyse de l'impact des statuts des organisations. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS815 - TPS, TVH et TVQ : immeubles

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) dans leur rapport avec les immeubles résidentiels et commerciaux et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles particulières touchant les immeubles résidentiels et commerciaux. Analyse de l'impact de ces règles selon la nature de l'immeuble (unité familiale divise, condominium, résidences pour personnes âgées, commercial, etc.), le mode de détention (propriété, copropriété, coentreprise, prête-nom), les droits réels dont ils sont affectés (propriété, bail, bail emphytéotique), le mode de gestion (gestion immobilière, partage de coûts et recouvrement des dépenses), la prise en paiement et l'usage ou changement d'usage. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS816 - TPS, TVH et TVQ : organismes à but non lucratif

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) dans le domaine des organismes à but non lucratif et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les organismes de bienfaisance et du secteur public. Examen de la situation particulière des municipalités, des administrations scolaires, des administrations hospitalières, des collèges publics et des universités. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS817 - TPS, TVH et TVQ : structures d'entreprises et réorganisations corporatives

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) selon la structure juridique d'une entreprise ou dans un contexte de réorganisation corporative et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les réorganisations corporatives. Discussion de l'application de la TPS, de la TVH et de la TVQ selon la

structure juridique de l'entreprise (sociétés de personnes, fiducies, etc.). Revue des scénarios de réorganisations corporatives les plus fréquents, dont les fusions, les liquidations, les ventes d'actions ou d'actifs. Analyse de l'impact des taxes à la consommation sur ceux-ci. Utilisation des choix possibles et élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS818 - TPS, TVH et TVQ : commerce électronique et actifs intangibles

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) à considérer dans le commerce électronique et l'achat/vente d'actifs intangibles et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant le commerce électronique et l'achat/vente d'actifs intangibles. Revue des notions de fournisseur de biens meubles corporels, de services et d'intangibles en tenant compte spécifiquement du lieu de fourniture. Application des règles d'assujettissement et d'inscription. Analyse approfondie de la notion de propriété intellectuelle. Élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS819 - TPS, TVH et TVQ : application aux non-résidents

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et les règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) à considérer dans le contexte des transactions avec les non-résidents canadiens et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique. Réaliser un mandat intégrateur.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant les non-résidents. Revue des notions de fournisseur de biens meubles corporels, de services et d'intangibles en tenant compte spécifiquement du lieu de fourniture. Application des règles d'assujettissement et d'inscription en relation avec le lieu de fourniture, la livraison directe, l'exportation ou l'importation. Examen des situations de détaxation. Élaboration de stratégies de planification. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS820 - Taxes vertes et autres droits

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Maîtriser les principes fondamentaux et les concepts à la base de la politique fiscale canadienne fédérale et provinciale en matière de taxes vertes et d'autres droits reliés à la protection de l'environnement et à l'énergie. Reconnaître les règles d'application de ces taxes et droits spécifiques et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Revue et historique des taxes vertes et d'autres droits reliés à la protection de l'environnement et à l'énergie (taxes sur les carburants, Fonds vert, redevances à la Régie de l'énergie, écofrais, taxes sur le carbone, etc.) dans l'environnement fiscal canadien. Analyse des principes et différences au niveau fédéral et des provinces canadiennes. Définitions et description des règles d'application de ces taxes. Examen des règles d'assujettissement et d'inscription. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS822 - TPS, TVH et TVQ : administration, perception, opposition et appel

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Reconnaître les principes et règles administratives, de perception, d'opposition et d'appel de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) et acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, afin de pouvoir par la suite gérer la perception et la remise de ces taxes et résoudre les conflits rencontrés avec les administrations fiscales.

Contenu

Historique, définitions et description des règles touchant l'administration, la perception, l'opposition et l'appel. Analyse des formalités d'inscription, de perception et de remise des taxes et description des exigences documentaires. Discussion des principes de cotisation des taxes et des remboursements et des intérêts et pénalités qui s'y appliquent. Examen des mécanismes d'opposition et d'appels ainsi que des recours particuliers. Résolutions de cas pratiques en classe.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation

FIS823 - TPS, TVH et TVQ : règles et industries spécifiques

Sommaire

CYCLE

2e cycle

CRÉDITS

1 crédit

FACULTÉ OU CENTRE

École de gestion

Cible(s) de formation

Énumérer et revisiter certains principes et règles d'application de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) afin d'acquérir une connaissance technique suffisante des sources de droit, et de pouvoir par la suite aborder les autres activités pédagogiques du programme ainsi que planifier, prévenir et résoudre les problématiques fiscales rencontrées en pratique.

Contenu

Définitions et description détaillée de règles importantes, incluant les articles qui imposent la taxe, qui traitent du moment d'imposition, de la définition de fournitures, de la contrepartie, des ajustements à la contrepartie, de bons et remises, de mauvaises créances, de crédits de taxe sur intrants et de RTI restreints. Ces concepts seront ensuite abordés dans le cadre d'industries, dont le commerce au détail, ou de situations spécifiques telles que les transactions d'échanges, les renonciations et remises de dettes et les transactions impliquant des mandataires.

* Sujet à changement

Programmes offrant cette activité pédagogique (cours)

Maîtrise en fiscalité

Microprogramme de 2e cycle en taxes à la consommation